



Communiqué de presse – Paris, le 25 juin 2025 à 18h00

## **Danone renforce son engagement dans la santé intestinale et la recherche dans le domaine des biotiques de nouvelle génération avec l'acquisition de The Akkermansia Company**

Danone annonce aujourd'hui l'acquisition de The Akkermansia Company (TAC), une entreprise belge pionnière dans le domaine de la biotique, forte de près de 20 ans d'expertise et de recherche scientifique.

En 2004, grâce à des technologies de pointe, les équipes de TAC ont découvert et développé une souche biotique, *Akkermansia muciniphila* MucT™. Elles ont démontré son efficacité clinique pour renforcer la barrière intestinale, réduire l'inflammation et lutter contre les troubles métaboliques tels que l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires.

Cette expansion dans le domaine de la santé intestinale s'inscrit pleinement dans la stratégie Renew de Danone qui vise à accélérer son engagement dans la science et l'innovation, dans un contexte marqué par un intérêt croissant des consommateurs pour des produits favorables à leur santé.

### **A propos de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com))**

Danone est une entreprise leader de l'alimentation, qui opère dans trois Catégories en forte croissance et axées sur la santé à travers les Produits Laitiers et d'Origine Végétale, les Eaux et la Nutrition Spécialisée. Fort de sa mission de longue date consistant à apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, Danone vise à inspirer des pratiques alimentaires et de consommation plus saines et plus durables, tout en s'engageant à avoir un impact nutritionnel, social, sociétal et environnemental mesurable. Danone a défini sa stratégie Renew afin de restaurer croissance, compétitivité et création de valeur sur le long terme. Avec plus de 90 000 salariés et des produits vendus dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 27,4 milliards d'euros en 2024. Le portefeuille de Danone comprend des marques internationales (Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic, entre autres) ainsi que des marques locales et régionales fortes (notamment AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Mizone, Oikos et Silk). Coté sur Euronext Paris et présent sur la plateforme OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classé dans les principaux indices de développement durable, dont ceux gérés par Moody's et Sustainalytics, ainsi que MSCI ESG Indexes, FTSE4Good Index Series, Bloomberg Gender Equality Index, et Access to Nutrition Index. Danone a pour ambition d'être certifié B Corp™ au niveau mondial d'ici 2025.



### DÉCLARATIONS DE NATURE PRÉVISIONNELLE

Ce communiqué contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant Danone, qui comportent de nombreux risques et incertitudes. Généralement, vous pouvez identifier ces déclarations prévisionnelles au moyen de termes prospectifs tels que « estimer », « s'attendre à », « espérer », « anticiper », « escompter », « projeter », « perspectives », « objectif », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « envisager », « probable », « pourrait », « devrait », « cibler », « viser », « fera », « croire », « continuer », « certain » et « convaincu », la forme négative ou plurielle de ces mots et d'autres termes qui ont un sens similaire, ou par l'utilisation de dates futures. Les déclarations de nature prévisionnelle de ce document contiennent, de manière non limitative, des prédictions concernant les activités, opérations, directions, performance et résultats futurs de Danone.

Ces déclarations comportent de nombreux risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des résultats anticipés dans ces déclarations de nature prévisionnelle. Pour une description plus détaillée des risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au document d'enregistrement universel de Danone (section « Facteurs de risques », dont la dernière version est disponible sur [www.danone.com](http://www.danone.com)).

Sous réserve des exigences réglementaires, Danone ne s'engage pas à mettre à jour ou réviser publiquement une quelconque de ces déclarations de nature prévisionnelle. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres de Danone.